



Luca DI MAIO
Directeur des ressources
humaines
FPT Bourbon Lancy

à

Monsieur Ludovic COURBE
Secrétaire du syndicat CGT
FPT Bourbon Lancy

Bourbon Lancy, Mercredi 18 Septembre 2013

Objet : Régularisation sortie anticipée : courrier du 3 septembre 2013

Monsieur,

Nous faisons suite à votre courrier du 3 septembre 2013 demandant la régularisation de l'heure de sortie anticipée pour les personnes présentes le vendredi 26 juillet ayant pris des heures additionnelles afin de sortir plus tôt.

Par la présente, nous vous confirmons ce qui vous a été communiqué oralement à savoir que la situation des salariés ayant pris des heures le vendredi 26 juillet a été régularisée sur la paie de septembre via l'attribution de ladite heure de sortie.

Nous restons à votre disposition pour toutes précisions.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Luca DI MAIO
Directeur des Ressources Humaines